

Henriot-Van Zanten, A., Payet, J.-P. et Rouleau-Berger, L. (1994).
*L'école dans la ville. Accords et désaccords autour d'un projet
politique.* Paris : L'Harmattan.

Antoine Baby

Volume 21, numéro 3, 1995

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/031822ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/031822ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue des sciences de l'éducation

ISSN

0318-479X (imprimé)

1705-0065 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Baby, A. (1995). Compte rendu de [Henriot-Van Zanten, A., Payet, J.-P. et Rouleau-Berger, L. (1994). *L'école dans la ville. Accords et désaccords autour d'un projet politique.* Paris : L'Harmattan.] *Revue des sciences de l'éducation*, 21(3), 618–619. <https://doi.org/10.7202/031822ar>

Henriot-Van Zanten, A., Payet, J.-P. et Rouleau-Berger, L. (1994). *L'école dans la ville. Accords et désaccords autour d'un projet politique*. Paris: L'Harmattan.

À l'heure où on questionne le rôle, voire l'existence des commissions scolaires, au moment où on parle de plus en plus de la nécessité de décentraliser et de régionaliser, et où on souligne avec une insistance grandissante l'urgence d'intégrer davantage l'école à la collectivité locale, qu'elle soit urbaine ou rurale, cette étude tombe à point nommé. On ne saurait écarter sa valeur exemplaire sous le seul prétexte qu'il s'agit d'une étude française et que le contexte scolaire français est fort différent du contexte québécois. Ce qui au demeurant est exact.

En France, la question scolaire relève à la fois de la commune – nous dirions de la municipalité – et de l'Éducation nationale. Au premier examen, on serait même tenté de croire que l'autonomie et la marge de manœuvre de la commune française en matière scolaire sont moins grandes que celles de la commission scolaire québécoise. Mais cela reste à voir.

Cette étude nous parle du projet politique d'une petite banlieue de Lyon qui vise à assurer aux établissements scolaires du territoire une meilleure intégration tant à la vie de la collectivité qu'à l'aménagement entre l'école et la ville où l'école ne se limite pas à être le reflet des phénomènes observables à l'échelle de la ville. Selon cette problématique novatrice, l'école contribue également, notamment par le biais des pratiques des acteurs scolaires, «à la recomposition permanente de l'ordre spatial urbain». Elle y serait en outre présumée avoir joué «un rôle historique dans la naissance et le développement de la ville». Dès lors, l'école est appréhendée comme un élément de première importance dans la construction d'un nouvel ordre urbain et les divers acteurs scolaires, surtout les enseignantes et les enseignants, en deviennent des agents actifs.

C'est donc une monographie qui relate, avec force détails, les étapes et la dynamique de réalisation de ce projet politique d'intégration de la vie scolaire à la vie urbaine, dont le point culminant a été de faire des établissements scolaires le lieu d'un art public contribuant à la différenciation et à la spécificité, ainsi qu'à la définition

de la personnalité de cette banlieue. Ce qui frappe le plus dans tout cela, c'est peut-être la force qui se dégage d'une action concertée qui n'est pourtant pas sans connaître sa part de grandeurs et de misères. N'est-il pas dans la nature même du projet politique de comporter un revers de médaille fait de désaccords, de mesquineries et de querelles de clochers?

Cette étude constitue, à n'en pas douter, une référence pour tous ceux et toutes celles qui ont à cœur de briser l'isolement sociopoliticogéographique dans lequel certaines incidences administratives de la réforme Parent, notamment la construction des polyvalentes, ont placé l'école. *L'école dans la ville* devrait faire l'objet d'une réflexion collective de la part de ceux et de celles qui sont engagés dans une action qui vise à faire de l'école un ferment actif, en même temps qu'une référence incontournable dans la vie de la collectivité locale.

Antoine Baby
Université Laval

* * *